



Annulation de ma commande par le site rue du commerce

Par **jerome84**, le **19/07/2014** à **13:20**

bonjour,

Le 9 juillet j'ai passer commande sur rue du commerce d'un refrigerateur le montant de la commande a été debité un email de confirmation m'a ete envoyé me confirmant mon achat de 537€00 frais de port compri, le 17 juillet je reçois un email de rue du commerce me disant qu'une partie de ma commande a ete annulé par le marchand etrouvetout le motif de l'annulation est le suivant: Annulation demandée par le client avant l'expédition nous n'avons en aucun cas fait la demande d'annulation de notre commande nous les avons appeler de suite il nous ont dis que en effet ils ont procédé a l'annulation suite a notre demande et que le remboursement en cours nous demandons a parler a un responsable ce qui est bien-sur impossible il transmet notre dossier aux service de réclamation qui nous rappela dans la journée nous nous dire qu'il ont du procédé a l'annulation de la commande du a une rupture de stock hors quand ont ce dirige sur leur site le produit et passer a 1799,00€ en cours de réapprovisionnement quand nous l'avons commander il y avait bien sur du stock. Le lendemain le 18/07/2014 a 15h00 nous recevons a nouveau un mail disant que c'est suite a un beug informatique que notre commande a ete annulé j'ai envie de dire qu'il faut arreté de prendre les gens pour des imbecile qu'ils assument leur erreur de prix biensur et le 18/04/2014 a 15h58 il envoie un autre message disant qu'il y a bien eu une erreur de prix de leur par nous avons le droit de repasser commande du refrigerateur a 1799,00€ avec une remise de 5% ce qui est ridicule nous voulons notre refrigerateur au meme prix 537,00€ et non a 1799,00€ le 19/07/2014 a 01h00 je recois un email me disant que la somme sera recredité dans les 48h sur mon compte que pouvons nous faire merci beaucoup